UPJV

Entrepreneuriat

Entraînez-vous

Créez votre entreprise fictive avec le programme Mini-entreprise de Dreamakers.

En 2020-2021, 5 mini-entreprises ont été mises en place par l'UPJV à l'IUT Techniques de Commercialisation d'Amiens.

Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE)

Créé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE) est accessible aux étudiants et aux jeunes diplômés de moins de trois ans, sans limite d'âge, qui souhaitent entreprendre (création ou reprise d'activité, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une association, d'un grand événement ou d'intrapreneuriat).

Ce statut offre de nombreux avantages à ses titulaires :

Un accompagnement personnalisé dans la construction et le développement du projet.

La possibilité de substituer son stage pour travailler sur son projet.

Une aide à la recherche de financements.

Un accès gratuit à des espaces de co-working.

L'accès à des événements.

Une certification des compétences.

En Picardie, les étudiants entrepreneurs sont suivis par Pépite A2U.

Pour demander le SNEE, les intéressés doivent s'inscrire sur la plateforme ministérielle https://snee.enseignements up-recherche.gouv.fr/. Ils seront convoqués à un comité d'engagement, après lequel le jury décidera d'attribuer ou non le statut, en fonction de la motivation du candidat et des qualités de son projet entrepreneurial.

Diplôme Étudiant Entrepreneur (D2E)

Ouvert à tous les titulaires du SNEE, le Diplôme Étudiant Entrepreneur (D2E) permet aux étudiants de bénéficier d'un double mentorat et d'un suivi renforcé de leurs projets en assistant à des formations relatives à la gestion d'entreprise.

Pour tous les jeunes diplômés de moins de trois ans ayant obtenu le SNEE, le D2E permet un prolongement du statut d'étudiant d'une année scolaire, offrant un cadre aménagé pour développer un projet.

Contact: Cédric Montigny, responsable du D2E

Les partenaires de la création d'entreprise

Initiative Somme France Active Picardie (ISFAP)
Dreamakers Hauts-de-France
APEC
CPME
CCI
BGE
BpiFrance
CMA

Accéder à la boite à outils

NOUS CONTACTER

Université de Picardie Jules Verne

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)

10, rue Frédéric Petit - CS 44808

80048 Amiens Cedex 1

Tél: 03 22 80 81 39

doip@u-picardie.fr

www.facebook.com/UPJV.DOIP

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h00 Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30